

	Avis d'attribution Procédure Adaptée Marché de Services	AT 2023-10
---	--	------------

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : **Ville de Bergerac**

Correspondante : Elora FAUJANET, Assistante administrative Commande Publique, 19 rue neuve d'Argenson, 24100 Bergerac - Tél. : 05 53 74 66 66 –

Courriel : commande-publique@bergerac.fr – Site internet : <https://www.bergerac.fr> -

Profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Objet du marché : Maîtrise d'œuvre relative aux travaux de déconstruction et réhabilitation de l'îlot Bourbarraud à Bergerac

Type de procédure : Procédure Adaptée.

Critères d'attribution : *Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.*

1/ Valeur technique – 60 points, décomposée comme suit :

La valeur technique de l'offre est évaluée au regard des 5 sous-critères suivants :

- les références adaptées (type d'opération, montant de travaux...) : 15 points ;
- les qualifications et moyens humains : 15 points ;
- la compréhension des enjeux (environnementaux, financiers, délai...) : 10 points ;
- la méthodologie proposée (suivi des études et travaux, points de vigilance... : 10 points ;
- L'optimisation des délais : 10 points.

2/ Le prix des prestations – 40 points

Le groupement d'entreprises composé de :

- **L'ATELIER D'ARCHITECTURE BESSON – BOLZE**
- **SN ANGOULEME INGENIERIE**
- **INTERSECTIONS SARL**
- **SARL FRED BONNET**
- **USAGES & PAYSAGES**

est déclaré attributaire du marché pour un montant global de 89 231,88 € HT

(Tranche ferme 1 : 12 000 € HT et Tranche ferme 2 : 77 231,88 € HT).

Durée du marché : A compter de sa notification et jusqu'à l'expiration du délai de garantie de parfait achèvement des travaux.

Date d'attribution du marché : Le 16 janvier 2024

Voies et délais de recours :

Conformément à la réglementation, possibilité de contester les décisions prises dans le cadre de la présente consultation, en déposant auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux (9 rue Tastet, 33 000 Bordeaux – Tel : 05 56 99 38 00 – Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr) :

- *soit un recours en référé contractuel après la signature du marché, dans les trente et un jours qui suivent la date publication de l'avis d'attribution du marché, conformément aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative.*
- *soit un recours en contestation de la validité du contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution.*

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 23 janvier 2024

Les documents communicables du marché sont disponibles auprès de Elora FAUJANET – 05 53 74 65 81